



Afin d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus, le premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, vient de dévoiler une circulaire suspendant temporairement les missions à l'étranger des membres de l'ensemble de son gouvernement.

237actu.com a appris que cette circulaire s'applique aussi aux collaborateurs des Ministres. Joseph Dion Ngute précise que durant ce temps, ce sont les chefs de missions diplomatiques du Cameroun à l'étranger qui doivent représenter le pays, aux différentes rencontres internationales qui sont programmées à l'étranger.

En outre, le chef du gouvernement indique que les membres du gouvernement et leurs collaborateurs peuvent se rendre à l'étranger en cas de nécessité dirimante.

Les autorités sanitaires camerounaises ont par ailleurs annoncé ce lundi matin un cinquième cas de coronavirus confirmé dans le pays. La victime est une personne rentrant de France. Hier déjà, le quatrième cas était est un camerounais de 34 ans ayant séjourné en Belgique chez une personne qui présentait les symphonies du Covid 19.

Les autorités rassurent que tous les malades sont pris en charge, et recommandent les respects strict les règles d'hygiènes Dans la foulée, le ministre de la santé publique, le Dr

Malachie Manaouda, invite les passagers des vols air France n° AF900 et Brussels SN n° 37J, arrivés à Aéroport Nsimalen respectivement les 7 et 14 mars 2020 à se signaler urgemment au numéro vert **1510** ou aux numéros de téléphone: **677897644; 677900157; 677847093**
